

Appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

Parcours de renforcement des compétences

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé, **pour le 15 juillet 2022 au plus tard, en version électronique** (1 version Word et 1 en PDF) à l'adresse suivante :
parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be .

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :
« le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires (sauf si l'objet du projet est l'établissement d'un nouveau partenariat, auquel cas la convention est facultative) ;
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi.

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet : Passerelles CISP-Promotion sociale »

2. Identification des parties au projet de partenariat

Partenaire A

Dénomination : Espaces ASBL

Numéro d'entreprise : 0429 229 552

Adresse (siège social) :

organisme public organisme agréé (précisez : **CISP ESPACES agréé n°079**)

Site web: www.espaces.be

Téléphone : 083215013

Courriel : direction@espaces.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	2	6	7	9	6	5	2	4	4	6	5	7	2	9
BIC	GKCCBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

L'ASBL Espaces est un CISP actif dans les travaux forestiers, du bâtiment et des services aux personnes. Elle propose des formations sur deux méthodologies : EFT et DÉFI.

Nos stagiaires suivent un parcours de formation qui se rapproche le plus possible des situations qu'ils pourraient rencontrer s'ils étaient amenés à bénéficier d'un contrat de travail.

Notre public DÉFI, particulièrement visé dans ce projet, suit des formations qui préparent aux métiers de services et vise le passage, pour certains, vers les métiers d'aides ménagères, aides ménagères sociales, aides-familiales, aides-soignantes

Il bénéficie d'un accompagnement social individuel et d'un accompagnement pour la partie post-formation.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : PAQUET

Prénom : Eric

Fonction : directeur

Téléphone : 083215013

Courriel : direction@espaces.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : Grégoire

Prénom : Carine

Fonction : coordination pédagogique

Téléphone : 083215013

Courriel : coordination@espaces.be

Partenaire B

Dénomination : Institut Provincial de Promotion Sociale

Numéro d'entreprise : 2220 5429236085

Adresse (siège social) : rue Henri Blès, 188 5000 Namur

organisme public **X organisme agréé** (précisez : FWB)

Site web : www.ipfs.be

Téléphone : 081/776 730

Courriel : benedicte.noel@province.namur.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	BE	1	2	0	9	1	0	1	1	8	7	9	1	9	2	
BIC																

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

L'enseignement de promotion sociale(EPS) s'adresse à des adultes en recherche d'un emploi, en recherche d'un diplôme et en reconversion.

Cette pluralité de nos étudiants amènent une richesse d'échange, de partage autour d'une formation.

EPS a pour missions :

- De concourir à l'épanouissement personnel en visant à une réinsertion socio-culturelle, socio-scolaire, socio-professionnelle
- De répondre aux besoins de la société
- Assurer une formation tout au long de la vie

Au travers de sa pédagogie, l'enseignement de promotion sociale est singulier, il permet à des personnes de réapprendre à apprendre, à retrouver leur confiance en soi, développer une estime de soi. Toutes nos formations sont des formations qualifiantes amenant l'étudiant à l'emploi. Tous nos diplômes sont reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Au sein de notre école, nous avons 19 formations de niveaux d'enseignement différents allant du secondaire supérieur au bachelier et au bachelier de spécialisation.

Nos domaines de formations sont le social, le paramédical, l'administratif et la sécurité.

Dans le courant, voire avant la fin de leur certification, nos étudiants décrochent soit un travail soit une promesse d'emploi après la diplomation.

Notre établissement essaie de rejoindre les besoins des publics précaires, en délocalisant ses formations au plus près de leur habitation.

Depuis plus de 4 ans, nous avons créé au sein de l'école un service d'aide à la réussite(SAR) avec une approche en individuel ou collectif comprenant des ateliers sur la connaissance de soi, le soutien psychologique, l'augmentation des compétences (orthographe, numérique, méthodologie de travail, gestion d'un agenda, ...) et des ateliers de remédiations lors de deuxième session. 1/3 de nos étudiants passe par le SAR durant leur parcours de formation.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : NOËL

Prénom : Bénédicte

Fonction : Directrice

Téléphone : 081/77 53 37

Courriel : benedicte.noel@province.namur.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : NOËL

Prénom : Bénédicte

Fonction : Directrice

Téléphone : 081/ 77 53 37

Courriel : benedicte.noel@province.namur.be

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

3. Eligibilité des partenaires

Pour être éligible, la candidature doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- Viser un partenariat entre au minimum 2 partenaires
- Comporter au minimum un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle agréé
- Comporter au minimum soit un opérateur public de formation ou d'enseignement qualifiant, soit un centre de validation des compétences agréé
- Rencontrer les conditions prévues en page 5 de l'appel à projet¹
- Le(s) partenaire(s) additionnel(s) sont agréé(s) / reconnu(s) par la Wallonie

4. Eligibilité du projet

Description synthétique du projet

15 lignes maximum

Le projet vise à travailler pendant une période de trois mois à la mise en place d'un partenariat solide qui offrira des possibilités accrues d'insertion au public du CISP dans les métiers du service à la personne (aide familial.e, aide-soignant.e, aide-ménager.e social.e...) L'objectif est de faciliter le passage des stagiaires CISP vers la promotion sociale.

¹ Les partenaires bénéficiaires doivent rencontrer les conditions suivantes : 1) avoir une unité d'établissement / centre de formation / centre de validation des compétences en région wallonne de langue française ; 2) exécuter l'action sur le territoire de la région de langue française de la Région wallonne ; 3) s'engager formellement à respecter l'ensemble des conditions établies dans le présent appel à projets.

Pour cela, ce 1^{er} projet, travaillera sur la possibilité de mise en place de :

- De passerelles entre la formation en CISP et l'enseignement de promotion sociale
- Une offre d'accueil différencié aux stagiaires du CISP
- De sessions d'information sur la promotion sociale
- D'outils de connaissance des réalités des uns et des autres.
- D'adaptation des outils de formation CISP en fonction des attentes du marché de l'emploi et des réalités de l'enseignement de promotion sociale

L'objectif est donc d'impulser une concertation entre opérateurs afin d'envisager ensemble si un partenariat structurel est possible, quelles sont les conditions de pérennisation du projet, et pour déterminer les contours d'un second appel à projets

Nous pourrions travailler sur l'adaptation des outils de formation en fonction des attentes du marché de l'emploi et des réalités de l'enseignement de promotion sociale.

Nous pensons que ce type de partenariat est une réelle plus-value pour le demandeur d'emploi, d'autant plus dans des métiers en pénurie tels que nous le proposons. Dans les métiers auxquels Espaces prépare les demandeurs d'emploi une certification est un plus. Le projet permettra de répondre à cette exigence en travaillant avec des partenaires dont l'objectif est le même : valoriser les parcours des uns et des autres en augmentant les chances d'insertion.

A noter que les métiers de service à la personne proposés font partie des métiers en pénurie

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)

- Préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés ²
- Améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences³

² obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

³ Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

1 page maximum

Nous allons organiser des temps de concertation, de rencontre, de visite et de coconstruction afin d'instaurer la confiance nécessaire au partage des objectifs, des outils, méthodologie et mode de fonctionnement de chacun. Cet échange permettra d'identifier les complémentarités, les freins, les manques et les opportunités à travailler ensemble mais aussi de réfléchir aux conditions à réunir pour permettre une fluidification du parcours de formation des stagiaires et pérenniser un partenariat. Le second appel à projet permettra alors d'adapter les contenus de formation, de construire de nouveaux outils communs, de réaliser des économies d'échelle en jouant sur la complémentarité entre partenaires, et de mettre en place effectivement ces parcours de formation fluidifiés. La certification ainsi offerte au public CISP lui permettra de faciliter son entrée en promotion sociale, renforcera ses chances sur le marché du travail et surtout boostera sa confiance en lui et en ses ressources et moyens

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

1 page maximum

Les freins principaux à lever sont la méconnaissance entre partenaires que ce soit au niveau des directions que des équipes pédagogiques, le manque d'outils d'évaluation communs et l'absence d'un cadre de partenariat précis, de modalités claires permettant le passage des stagiaires d'un opérateur à l'autre. Pour les stagiaires, certains freins sont déjà connus : distance géographique et manque de mobilité (pas de permis et/ou de véhicule, peu d'alternatives à la voiture...), manque d'assiduité due à des problématiques sociales importantes... d'autres seront probablement identifiés au cours du processus. Le financement des temps de rencontre et d'échanges permis dans le cadre de ce projet permettra précisément d'y travailler.

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

1 page maximum

- Comme déjà dit, le financement des temps de rencontre et d'échanges permis dans le cadre de ce projet permettra de travailler sur les freins identifiés. Les rencontres successives entre les parties prenantes devraient permettre de construire un plan d'action qui servira de base à l'élaboration d'une convention de partenariat et à la construction d'un projet dans le cadre du second appel Plan de relance en 2023. Il s'agit donc d'instaurer une meilleure connaissance réciproques des réalités de chacun et la confiance nécessaire à la coconstruction, dans un second temps, d'outils et de référentiels communs facilitant le passage des stagiaires CISP en promotion sociale

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

15 lignes maximum par activité

Activité 1 : Rencontres entre partenaires et prise de connaissance des spécificités de chacun

Réunions/recontres des équipes en charge du projet et échanges sur les pratiques de chacun

Visites sur le terrain : visites de chantier, rencontre des équipes pédagogiques et des stagiaires

Activité 2 : Définition de l'offre de formation du partenariat.

Sur base des rencontres de prise de connaissance, les partenaires se réuniront pour :

- Définir l'ensemble des adaptations de l'offre de formation ou créations d'outils d'accompagnement spécifiques nécessaires ;
- identifier les freins potentiels afin d'y apporter des réponses avant la mise en œuvre du futur partenariat ;
- Construire un programme commun ;
- Construire un calendrier d'intervention futur

Activité 3 : Etablissement des termes de la future convention de partenariat.

Convenir des termes d'une future convention dans le cadre du dépôt du projet de mise en œuvre dans le cadre du second appel à projet prévu dans le cadre du Plan de relance.

Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.

Le partenariat vise directement :

- les bénéficiaires finaux des dispositifs (stagiaires, apprenants,)
- le personnel des partenaires

Le projet :

- vise à établir un nouveau partenariat (ex : l'objet du projet est de réfléchir à ce qui pourrait être réalisé ensemble)
- construit un nouveau partenariat
- renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

15 lignes maximum

Néant

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est d'établir un nouveau partenariat, la convention est facultative.

Une convention de partenariat a été élaborée : oui non

Autres conditions pour l'éligibilité du projet

Pour être éligible, le projet doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- être totalement gratuit pour les participants
- se dérouler sur le territoire de langue française de la Région wallonne, dans un ou plusieurs des 9 bassins
- s'organiser durant la période de programmation (à savoir entre le 1/11/2022 et le 30/04/2024).

Le projet se déroule sur la période suivante : du 01 novembre au 15 décembre 2022

Localisation du projet : bassin Brabant-Wallon bassin Wallonie Picarde
 bassin Hainaut Centre bassin Hainaut Sud
 bassin Namur bassin Luxembourg
 bassin Liège bassin Huy - Waremme
 bassin Verviers

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Zoning de Lienne 7

Code postal et localité : 5590 Ciney

dans les locaux du partenaire B :

Localisation : Rue Henri Blès 188 .

Code postal et localité : 5000 Namur

autre (précisez :)

Localisation :

Code postal et localité :

5. Pertinence du projet

Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

1 page maximum

Pour Espaces, 4 personnes seront dédiées au projet :

- La direction pour le côté logistique et organisationnel
- La coordination pédagogique pour veiller à la bonne articulation de nos formations pour permettre le passage vers la promotion sociale. Pour assurer la fluidité du parcours et les articulations nécessaires.
- L'accompagnatrice à la formation qui suit les stagiaires tout au long du parcours et vérifie avec eux la pertinence au nom de l'orientation post formation choisie
- Une formatrice pour la construction des modules, organiser les passages et maintenir les contacts entre les opérateurs.

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet (subventionnés ou non par le présent appel à projets) :

Partenaire A	0.36 ETP
Partenaire B ETP

...	
-----	--

Veillez détailler les **moyens matériels** affectés au projet (locaux et matériels dédiés au projet).

1 page maximum

Bureaux et matériel informatique et salles nécessaire pour accueil
--

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

2 pages maximum

Etant donné qu'il s'agit de construire un projet, il n'y a pour l'instant que des moyens humains qui seront déployés.

Budget demandé

Partenaire A

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire brut mensuel	Taux de chargement 2022 *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Direction	4937.77	1.5466	10%	763.68
Coordination pédagogique	2195.32	1.5466	20%	679.06
Accompagnateur social	4287.38	1.5466	10%	663.09
formatrice	2916.75	1.5466	10%	451.10
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)

Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				383.54
Frais de projet				
TOTAL				2940.47

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire A en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

--

Partenaire B

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire mensuel brut	Taux de chargement *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
	10	3500		3500

Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				525
Frais de projet				
TOTAL				4025

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire B en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

L'établissement de promotion sociale prendra sur sa dotation les périodes pour l'organisation d'une formation

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

Pertinence du projet

Veuillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

1 page maximum

La construction du projet aboutira au dépôt d'un projet plus large visant à rendre plus facile le parcours du stagiaire. Il permettra au stagiaire de se voir certifier ses compétences, de prendre conscience de ses potentialités.

Il permettra de placer plusieurs acteurs de l'insertion autour de la table et de développer des collaborations en vue d'offrir des possibilités plus larges au demandeur d'emploi.

Enfin il permettra de ne pas être redondant dans le parcours d'insertion des individus. Chacun connaissant l'autre, ses atouts, il en sera d'autant plus facile de construire un parcours cohérent et valorisant pour le

demandeur d'emploi.

Veillez détailler **les articulations** prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

1 page maximum

Amont : prises de contact...

Pendant : rencontres, visites, concertation, réunions pour négocier... mettre en place ...

Au final : convention de partenariat et nouvel appel...

Aval : Evaluation de ce qui a été fait ... en vue d'un partenariat structurel et d'une pérennisation du dispositif mis en place ...

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

1 page maximum

Le projet vise à fluidifier, non à raccourcir le parcours. Il faut laisser le temps au temps et parfois vouloir aller trop vite peut s'avérer contreproductif.

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

1 page maximum

Comme mentionné ci-dessus, les moyens humains, matériels et financiers investis dans le projet viseront, nous l'espérons, la mise en place d'un partenariat durable qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un second appel.

Veuillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Meilleure connaissance réciproques des réalités de chacun	PV des réunions et grilles d'analyse reprenant publics, objectifs, contenus, outils etc.
Identification des freins à lever et des actions à mettre en place	Liste des freins et des actions
Identification des moyens à mettre en œuvre et des conditions nécessaire à un partenariat durable ...	Projet de convention de partenariat
Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre d'un second appel	Plan d'actions pour la mise en œuvre des décisions
Rédaction d'un nouvel appel	Dépôt du dossier

Ajoutez des lignes si nécessaire

6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : Paquet Eric

légalement autorisé à engager l'organisme : ASBL Espaces

et agissant en qualité de : directeur

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à :

le :

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : NOËL Bénédicte

légalement autorisé à engager l'organisme : Institut Provincial de Formation Sociale

et agissant en qualité de :

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Namur

le : 5/7/22

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »